

- Marché Paysan de LA FLOTTE -
Dossier d'inscription 2023

Nom - Prénom :

Nom Société :Code SIRET/SIREN (obligatoire) :

Adresse :

Téléphone :Adresse mail :

Produit(s) vendu(s) :

Matériel utilisé pour le déballage :

Nom - Prénom du/des salarié(e)(s) :

Nbre de Mètre(s) **Electricité** : Monophasé Triphasé Pas d'électricité

PARTICIPATION :

Marché Paysan – Samedi 29 Avril 2023

Marché Paysan – Samedi 16 Septembre 2023

Cadre réservé à l'administration :
Demande reçue en Mairie le :

Date et signature (précédée de la mention lu et approuvée) :

Documents à joindre à toute demande :

Cas général :

- La carte de commerçant ambulant ou un certificat provisoire (valable 1 mois non renouvelable délivré par la CCI ou la CMA)
- Une assurance responsabilité civile

Autres cas :

Les commerçants étrangers :

- Carte de commerçant ambulant
- Carte de résident temporaire
- Titre de séjour
- Pièce d'identité

Les associations

- Inscription au Registre National des Associations (N° commençant par W + 9 chiffres)
- Carte de commerçant ambulant si activité commerciale délivrée au nom du président

Le conjoint collaborateur (sans la présence du chef d'entreprise)

- Photocopie de la carte du chef d'entreprise certifiée conforme par le chef d'entreprise
- Le kbis mentionnant le conjoint collaborateur
- Pièce d'identité

Le conjoint collaborateur (avec la présence du chef d'entreprise)

- Pièce d'identité
- Le kbis mentionnant le conjoint collaborateur

Le salarié (sans la présence du chef d'entreprise)

- Photocopie de la carte du chef d'entreprise certifiée conforme par le chef d'entreprise
- Un bulletin de salaire de moins de 3 mois ou copie de la déclaration préalable d'embauche faite à l'URSSAF certifiée conforme par l'employeur
- Pièce d'identité

Le salarié (avec la présence du chef d'entreprise)

- Un bulletin de salaire de moins de 3 mois ou copie de la déclaration préalable d'embauche faite à l'URSSAF certifiée conforme par l'employeur
- Pièce d'identité